Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 13 (1877)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 15 AOUT 1877

XIIIe Année. *No 16.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Revue de la presse pédagogique et relations de l'*Educateur* avec l'étranger : Portugal. Influence de l'esprit suisse sur l'esprit français. — Congrès de Genève pour la moralité publique et l'éducation. — Nécrologie. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire — Variété : Placement des jeunes gens à l'étranger.

Revue de la presse pédagogique et relations de l'ÉDUCATEUR avec l'étranger : Portugal. Influence de l'esprit suisse sur l'esprit français.

« Ni le Tage, ni la Guadiana, qui arrosent quelques-unes des » provinces de la nation portugaise, ni les fameux vins de Porto, » ni les oranges dorées, ni l'université littéraire de Coimbre, ni » le splendide port de Lisbonne, ni les palais aériens de Bélem » et de las Necessitades, ni Mafra, qui est une oasis, ni Ayuda, qui » est une merveille, ni Cintra, avec son panorama, le Portugal, » en un mot, en dépit de ses inombrables ducs, comtes et mar- » quis, avec ses riches métairies et leurs heureux propriétaires, » n'a pu parvenir à créer des écoles, à organiser son enseigne- » ment primaire, ni vaincre la routine et s'élever à la hauteur » de la science.

» A plusieurs reprises, on a tenté, dans ce pays, la réforme de » l'instruction primaire, mais chaque fois, comme en Espagne,

» les essais de ce genre ont échoué devant les dissentions des
» partis politiques. »

C'est en ces termes expressifs que la *Reforma*, organe des instituteurs de Madrid, et dans un article signé du nom du directeur de cette feuille scolaire (Ildephonse Fernandez y Sanchez) faisait en novembre dernier le triste tableau de l'état de l'instruction populaire dans le royaume qui a donné le jour au grand poète le Camoens et au fameux ministre d'Etat Pombal.

Il ne faut donc pas trop s'étonner si nos relations scolaires avec la Lusitanie sont rares et réduites à quelques furtifs envois. Aussi n'aurions-nous pas songé à nous occuper de ce lointain royaume, si dans un numéro égaré de la *Revue Occidentale de Lisbonne,* nous n'avions trouvé dans un article sur la *Théorie des races,* fort discutée aujourd'hui, un aperçu d'un intérêt neuf sur l'*influence que la Suisse a exercée sur la France au point de vue politique et littéraire, depuis le milieu du siècle dernier.*

Cette influence qu'aucun écrivain français, à notre connaissance, n'a signalée avec l'étendue qu'elle a eue réellement, il est curieux de la voir proclamée par un homme de lettre de la péninsule ibérique, Tristan Medina, d'une façon si honorable et si glorieuse pour notre petit pays. On peut certainement y souligner quelques exagérations, mais nous laisserons à tout lecteur intelligent et impartial le soin de faire le triage des assertions qui sentent le paradoxe et l'erreur et de celles dont le fond de vérité doit frapper tous les bons esprits à quelque nation qu'ils appartiennent.

« Si la France, dit l'auteur que nous traduisons, si la France
» révolutionnaire a pu épancher sur tous les autres peuples les
» idées qui débordaient de son sein, il ne faut pas perdre de
» vue que c'est à la Suisse qu'elle est redevable de la pre-
» mière impulsion et de la direction salutaire donnée à sa poli-
» tique, à son histoire, à sa science. La Suisse, en donnant à la
» France J.-J. Rousseau a établi son empire moral dans la philo-
» sophie et la littérature de ses voisins et leur a fourni les
» moyens d'intervenir dans les destinées de l'Europe autrement
» que par les armes, c'est-à-dire par les conquêtes de l'esprit
» nouveau et typique de la civilisation contemporaine. Le pin-
» ceau magique de Rousseau teignit la littérature parisienne des
» couleurs de ses iris alpestres, tout en lui communiquant son
» esprit à la fois familier et pénétrant et un sentiment mélanco-
» lique sans lequel il ne peut y avoir aucun progrès dans une
» littérature quelconque.

» C'est Rousseau qui enseigna aux écrivains à graver ce

» qu'ils pensent dans l'esprit des jeunes générations et à faire
» de leurs œuvres un sujet de généreuse propagande, non par
» amour de la gloriole, ou par passe-temps, mais pour exercer
» une action sociale, pour combattre les abus, faire l'anatomie
» du cœur humain, procurer une satisfaction à ses besoins et de
» nouvelles formules à ses aspirations.

» Avant Rousseau, Montesquieu, il est vrai, avait entrepris l'é-
» tude des divers systèmes politiques applicables à notre race, et
» fait l'éloge du régime constitutionnel, parlementaire. Mably
» avait donné l'exemple de l'esprit d'innovation, et célébré les
» vertus du patriotisme antique, comme on ne l'avait jamais tenté
» avant lui. Mais l'éloquence de la passion manquait à ses pein-
» tures de Rome et de la Grèce.

» Rousseau, d'ailleurs, n'est pas le seul initiateur que la
» Suisse et que la petite Genève ont donné à la France. C'est
» d'abord Necker, cet esprit prudent, le modérateur des pas-
» sions que Rousseau avait soulevées, maître passé dans l'art de
» peser les idées, expérimental comme tous ses compatriotes,
» mesuré, sans être ni mesquin ni méticuleux, le premier qui es-
» saya d'établir à la cour de France un régime parlementaire à
» l'anglaise. Necker, à qui tant de politiques modernes ont cher-
» ché à ressembler, sans y parvenir, et qui portait en toute chose
» une sincérité qui n'excluait pas la croyance à son infaillibilité. Il
» s'emparait des idées nouvelles sans s'abandonner entièrement
» à aucune. Il étudiait avant de se décider et espérait, parce
» qu'il savait qu'espérer était la condition de la grandeur hu-
» maine. Il s'enveloppait de tout ce qui constitue une dignité
» supérieure, mettant en tout une gravité sensée et géométrique,
» gravité capable d'affronter avec sévérité les idées et les périls,
» d'aborder les questions par leur côté viable et de s'y concen-
» trer.

» De Genève sortirent encore Dumont et Duroveray, qui pous-
» saient la constituante à l'organisation d'une monarchie en-
» tourée d'institutions démocratiques.

» Dumont, de concert avec un autre Genevois, Clavière, mi-
» nistre de Louis XVI, et le Vaudois Reybaz, s'associa à Mira-
» beau pour la fondation du *Courrier de Provence*, et, comme on
» l'a su plus tard, les meilleurs discours de Mirabeau ont été pré-
» parés par cet écrivain suisse. C'est lui encore qui rédigea le
» message de Louis XVI, annonçant à l'assemblée la retraite de
» ses troupes.

» Clavière, lui, gardait le feu d'Erostrate dans son âme. Il fut
» le premier qui parla de démolir la monarchie et il fraya la voie

» aux Girondins. Il fut le fondateur du premier écrit périodique
» qui ait paru en France. Le second et le troisième de ces écrits
» étaient dûs encore à des écrivains suisses, Mallet-Dupan et
» d'Yvernoy. Ces publicistes, animés d'un autre esprit que les
» précédents, éprouvèrent le besoin de s'opposer au torrent dé-
» vastateur du Jacobinisme. Mallet-Dupan mérite certes le titre
» de premier maître de littérature politique française; sa plume
» était un scalpel. On a dit aussi qu'il écrivait avec la pointe
» d'un caillou ou avec les ongles, mécontent que ce ne fussent
» pas des griffes à déchirer le papier. Il méprisait les applaudisse-
» ments. Ame droite et inflexible, ce qui lui importait le moins
» c'était la reconnaissance de la multitude pour le bien de la-
» quelle il travaillait cependant. »

» Un peu plus tard, un autre Genevois, au sortir des horreurs
» de 93, apprenait à la France à apprécier les qualités solides de
» l'esprit républicain et des âmes sagement libres sans se souiller
» par les excès; c'était Sismondi, cet Italien ou Grec grandiose,
» transplanté aux rives du Léman. Son discret et prudent utilita-
» risme devait servir de base à un nouvel édifice fondé sur la li-
» berté, dont il avait conservé la foi et le feu sacré intacts dans son
» âme à travers toutes les saturnales de la révolution et les temps
» de réaction qui suivirent. Son expérience dans les affaires, sa
» connaissance du cœur humain, l'étendue de ses vues, la fer-
» meté de son caractère le rendaient bien supérieur à tous les
» Français de la lutte.

» C'est ainsi que la petite Genève, pareille au petit poisson
» qui dirige la baleine, enseignait à la France et au monde les
» règles du travail et de la liberté, ces deux âmes de la vie mo-
» derne. Avec les finances et l'économie politique, elle nous a
» appris à mesurer les crédits des gouvernements et des peu-
» ples; avec ses montres elle nous a appris à mesurer le temps
» et à condenser le travail. La montre est le premier joyau
» rationnel, symbole du beau associé à l'utile, de l'industrie s'a-
» ristocratisant à l'aide de l'art de l'orfèvre, de l'idéal en con-
» tact avec la mécanique. La montre est comme un cœur arti-
» ficiel qui fait palpiter le temps dans notre poitrine à l'unisson
» avec le vrai cœur divin qui fait palpiter la vie.

» La Suisse qui a donné l'exemple de l'alliance du travail mé-
» canique avec l'esthétique est aussi la patrie du grand organiste
» Mooser, et la collégiale de Fribourg nous offre un nouveau
» spécimen de cette union du beau et de l'art mécanique dans
» son orgue exceptionnel. Si la montre est comme un cœur qui
» bat dans le temps et l'infini, l'orgue de Mooser est comme une

» âme associée à toutes nos aspirations, à toutes les grandeurs
» de l'Eternel infini.

» Toute la vie politique de la France s'est imprégnée de l'in-
» fluence de cette Rome de la foi subjective et philosophique
» qu'on nomme Genève. L'école de Royer-Collard et de Guizot
» est sortie de celle de Mme de Staël, de Benjamin Constant, du
» vénérable Sismondi. Quand la France donc étendait sa domi-
» nation intellectuelle et morale sur le monde, elle n'était pas
» seule dans cette œuvre mémorable. La Suisse peut réclamer
» sa part dans la prédominance de cette action sur le monde. »

A. Daguet.

Congrès de Genève pour la moralité publique.

Du 17 au 23 septembre prochain aura lieu, à Genève, un congrès relatif aux grands intérêts de la moralité publique.

On y traitera tout spécialement la grande question soulevée par la Fédération britannique continentale et générale, et son organe, le *Bulletin continental*, publié à Neuchâtel sous la direction de M. Aimé Humbert, professeur à l'académie de ce canton et ancien ministre plénipotentiaire de la Suisse au Japon.

Le congrès se divisera en cinq sections : Hygiène, morale, économie sociale, bienfaisance, législation. On y entendra, outre M. Aimé Humbert, MM. Dameth, Hornung, la comtesse de Gasparin, le Père Hyacinthe, M. de Pressensé, Th. Borel, Rollier, prof. de théologie et une foule d'Anglais voués à l'amour du bien et connus à ce titre dans leur pays.

L'éducation publique prendra aussi une certaine place dans les discussions du congrès, notamment au sein de la section de bienfaisance. On y parlera de l'enfance abandonnée, des écoles professionnelles.

Dans la section de morale, on traitera d'une question qui a rapport à la fois à la littérature et à la conscience, c'est-à-dire de cette littérature qui contribue beaucoup à la dissolution des mœurs, par le théâtre, le roman, la mauvaise presse.

Malheureusement, le congrès de Genève risque de coïncider avec le congrès scolaire de la Suisse romande et qui doit aussi avoir lieu (il serait bien temps de l'annoncer) en septembre.

A. D.

NÉCROLOGIE

M. Hoffet.

Les instituteurs de la Suisse romande se souviennent sans doute de ce professeur français d'un grand âge, qui est venu dans plusieurs de nos congrès les entretenir de grammaire, et qui était à moitié suisse par son séjour sur les bords du Léman, à Nyon. Ce zélé et respectable collègue n'est plus, et le *Manuel général de l'instruction primaire* de Paris lui consacre, par la plume de notre bien-aimé et si méritant Charles Defodon, les lignes suivantes que nous nous faisons un devoir de reproduire. A qui incombe la tâche de rendre les derniers devoirs aux hommes d'Ecole, sinon à la presse pédagogique ?

Ce ne sont certes pas les journaux politiques qui enregistreront les services de cette nature. Que leur importe un instituteur de plus ou de moins. La politique est tout à leurs yeux, et le meilleur éducateur n'est rien à côté du plus mince instrument de leurs aspirations ou de leurs tendances. La politique, comme elle est pratiquée dans plusieurs cantons, rétrécit et fausse complétement les idées en les concentrant exclusivement sur les rassemblements de troupes, les chemins de fer, les entreprises financières et industrielles, les réunions de certaines sociétés, celles de Gymnastique et de tir entr'autres. Ce n'est pas ainsi qu'entendaient le journalisme, les hommes qui lui ont donné son éclat et l'ont pratiqué avec le plus de distinction dans notre pays, à Aarau, Zurich, Berne, Genève, Lausanne et Neuchâtel pendant la première moitié de ce siècle.

Mais voici l'éloge funèbre écrit par M. Defodon sur la tombe à peine fermée de l'honorable M. Hoffet (voir le numéro du 30 juin du *Manuel général*).

« M. Hoffet appartenait à une famille protestante originaire de Strasbourg. Il débuta dans la carrière de l'enseignement dès l'âge de 16 ans, comme professeur dans un pensionnat. A 22 ans il fut nommé professeur de huitième au gymnase de Strasbourg, (école secondaire publique protestante) et suppléant des professeurs de toutes les classes. A la fois professeur et ministre du Saint Evangile, il fut nommé à Paris aumônier protestant du collége Louis-le-Grand.

» En 1827, il vint à Lyon où il ouvrit un pensionnat de jeunes gens, qu'il a dirigé 26 ans. En 1833, il fut nommé officier de l'Université. Pendant 18 ans, il a exercé les fonctions de vice-président et de secrétaire du comité d'instruction primaire de la Croix-Rousse et il a rendu de très grands services aux écoles dans ce quartier populeux.

» En 1848 sa fermeté et sa modération empêchèrent à Lyon des mesures préjudiciables aux écoles. Quoique protestant, il obtint alors du conseil municipal de ne pas supprimer les écoles des frères de la doctrine chrétienne. M. Hoffet fut pendant un certain nombre d'années vice-président et ordonnateur du bureau de bienfaisance de la Croix-Rousse. Il fut nommé délégué cantonal pour l'inspection du troisième arrondissement de Lyon en 1856, et garda ces fonctions jusqu'à sa ma-

ladie ; il était également délégué pour l'inspection des écoles protestantes du département du Rhône.

» M. Hoffet a été un des fondateurs de la *société d'éducation* de Lyon, dont il conçut le premier l'idée en 1830, et dont il est resté membre jusqu'à sa mort. C'est aussi dans une pensée d'éducation et de progrès social qu'il se fit l'apôtre des idées de compassion pour les faibles, de protections pour les animaux. Il était président de la société protectrice de Lyon et celle de Nyon (canton de Vaud, Suisse) depuis plusieurs années.

» Fort versé dans la connaissance de la langue allemande, il s'en servit pendant trente années pour des prédications gratuites faites en allemand aux ouvriers alsaciens suisses et allemands ne connaissant pas le français. Pendant 10 ans, il a rempli les fonctions de président de la *société de moralisation et de secours* pour les ouvriers alsaciens, suisses et allemands, sans distinction de culte, société qu'il avait fondée pour empêcher la démoralisation presque inévitable pour les ouvriers qui arrivent dans notre pays sans en connaître la langue.

» M. Hoffet s'est toujours occupé d'instruction et de toutes les questions qui s'y rattachent. Pendant sa douloureuse maladie, il avait commencé et presque achevé un nouvel ouvrage élémentaire, qu'il dictait au milieu de cruelles souffrances ; la veille de sa mort il voulut encore se mettre au travail, alors qu'il avait peine à fixer ses pensées ; son plus grand regret de quitter ce monde était de ne plus pouvoir contribuer au bien et au progrès de la jeunesse.

» M. Hoffet est l'auteur d'ouvrages dont l'Institut, comme nous l'avons dit, avait tout récemment constaté le mérite et parmi lesquels nous citerons des ouvrages sur l'enseignement de la langue française, les parties du discours mises à la portée des enfants, une grammaire française et un complément aux grammaires françaises, des dictées, des exercices ; des ouvrages pour l'enseignement de l'arithmétique, notamment une arithmétique élémentaire complète et une arithmétique élémentaire pratique avec double partie pour les élèves et pour les maîtres.

» Voilà bien assez de titres, ce me semble, pour justifier la haute autorité dont jouissait M. Hoffet, et le respect qui s'attachait à son talent, aux services qu'il avait rendus, à la bonté de son âme et à l'honnêteté de toute sa vie.

— L'*Educatore della Zvizzera italiana*, très attentif toujours à rendre les derniers devoirs, non-seulement à tous les membres méritants du corps enseignant mais à tous les amis des lumières, nous apprend la fin regrettable d'un professeur de Lugano nommé Joseph Buffoli, lombard d'origine. Il enseignait le français, la comptabilité et savait se faire aimer de tous ceux qui ont suivi ses cours à l'institut Landriani entr'autres auquel il fut attaché plusieurs années.

BIBLIOGRAPHIE

ALBUM D'HISTOIRE NATURELLE, par S. BLANC, éditeur, Lausanne.

L'éditeur de la *Suisse illustrée,* M. S. Blanc, à Lausanne, avait offert

comme prime à ses abonnés de 1873 un magnifique volume, le *Globe illustré*, qu'en dehors des lecteurs de la *Suisse* beaucoup de personnes ont voulu se procurer, parce qu'il forme un excellent cours de géographie.

La même idée de joindre l'utile à l'agréable a engagé M. Blanc à entreprendre la publication de son *Album d'histoire naturelle* qu'il a offert en prime en 1876 aux abonnés de la *Suisse illustrée*.

C'est moins un cours systématique qu'un tableau animé des phénomènes intéressants que nous présentent les trois règnes. C'est un livre pour la famille; l'enfant et le vieillard y trouveront comme l'adulte des scènes captivantes. Dans les écoles, ce sera le livre des récréations, celui que promettra de faire voir le maître quand les élèves auront bien travaillé.

L'*Album* est un très beau volume de 256 pages in-4° à deux colonnes sur beau papier satiné. Il est illustré de 165 gravures dans le texte, la plupart fort bien réussies. Le prix est de 8 fr., 5 fr. seulement pour les abonnés de la *Suisse illustrée*.

C'est un ouvrage que nous nous faisons un plaisir de recommander pour la famille comme pour l'école et les bibliothèques populaires.

F. M.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

VII. Le plan de la journée.

Chaque[1] matin, quand le soleil se *lève*[2] et que sonne l'heure du réveil, nous voyons s'ouvrir devant nous une *journée*[3] qu'*il*[4] dépend de nous de rendre heureuse ou malheureuse. Avant de commencer cette journée nouvelle, traçons-nous *à nous-mêmes*[5] un *plan*[6] de conduite que nous puissions rigoureusement observer. Combien de jours mal employés dans la vie! C'est notre faute. Te *voilà*[7] réveillé, enfant. Après que tu auras élevé ton âme vers Dieu, réfléchis, et *demande*[8]-toi : « Que *vais-je*[9] faire aujourd'hui, *quels*[10] devoirs *ai-je*[9] à remplir? comment *vais-je*[9] employer les heures de la journée? Et une fois que tu auras rangé dans ton esprit toutes les choses que tu as à faire, mets-toi à la besogne, et agis en sorte qu'au bout de la journée tu puisses te dire : « J'ai bien employé mon temps. »

(*Guyau :* la première année de lecture courante).

Observations. [1] *Chaque* est adjectif indéfini. Il a pour correspondant *chacun*, pronom indéfini. Le premier accompagne le nom, le second le remplace. [2] *Lever* est un verbe dont l'avant-dernière syllabe muette s'ouvre en prenant un accent grave quand la dernière devient muette.

[3] La *journée* c'est le jour considéré dans son emploi, dans ses détails ; même distinction entre *soir* et *soirée*, *matin* et *matinée*, *an* et *année*, etc. [4] *Il* est le pronom indéfini sujet du verbe impersonnel *dépend*.

[5] *A nous-mêmes* est la répétition de *nous*, qui précède, elle se fait pour insister plus fortement sur l'idée exprimée ; c'est la figure appelée *pléonasme* qui signifie surabondance. [6] L'homonyme de *plan* c'est *plant* d'où dérive planter. Distinguer *plan* adjectif, qui fait aplanir, et *plan* substantif selon qu'il signifie projet ou dessin d'architecture, de topographie. [7] *Voilà*, proposition implicite pour regarde-là ; l'analyse grammaticale ne peut déterminer cette expression d'une manière rationnelle. [8] *Demande-toi*. A l'impératif, les verbes de première conjugaison perdent l's de la 2e personne du singulier, sauf quand l'euphonie exige sa présence devant le pronom : *demandes-en*. [9] Pour écrire correctement les formes interrogatives, il faut reconstruire sans interrogation, *vais-je*, *je vais* ; à peine *eus-je* fini, *j'eus*, etc. [10] *Quels* est adjectif qualificatif indéfini. Il ne faut pas le confondre avec *quelque*, qui est tantôt qualificatif indéfini, et s'écrit toujours au singulier pour quelconque, *c'est quelque polisson qui l'a fait ;* tantôt numéral indéfini, et se met toujours au pluriel : *quelques élèves l'ont compris* ; tantôt adverbe marquant le degré où est portée la qualité exprimée par l'adjectif : *quelque habiles qu'ils soient, ils peuvent se tromper*.

Les leçons de choses.

Voilà un sujet qui mérite notre attention et qu'on a peut-être trop laissé dans l'ombre jusqu'à maintenant. — Pour qui en a fait l'expérience, il est impossible de méconnaître les nombreux avantages qui peuvent résulter de ce mode d'enseignement bien compris et bien étudié, et c'est avec justice que les feuilles pédagogiques étrangères leur ont, comme nous le dit l'*Educateur*, accordé une place importante dans leurs colonnes. — Examinons un peu les divers avantages qu'elles nous présentent et voyons de combien d'autres enseignements utiles elles peuvent devenir la source. — D'abord il est incontestable que rien n'est plus propre à développer l'intelligence des enfants. Non pas de la manière dont parle Monsieur Ley de Luxembourg. Ce n'est pas assez, en effet, de s'en tenir à des notions abstraites sur les divers objets qu'on présente aux enfants. Il faut faire travailler leur esprit, mettre un peu d'imagination à développer son sujet ; en tirer des conséqnences ; en démontrer les avantages et les désavantages ; en deux mots remonter toujours des notions physiques et abstraites à des idées intellectuelles, à des réflexions, et bientôt nous arriverons à constater que le moindre objet s'offrant à notre vue peut devenir un moyen de développer les facultés intellectuelles de nos élèves

Certes, je ne me flatte pas d'atteindre complètement à ce but, néanmoins, avec du courage et de la bonne volonté, je ne doute pas que tout maître dévoué et consacrant le temps nécessaire à la préparation de ses leçons de choses, ne parvienne à un heureux résultat, ou du moins ne puisse se dire que la leçon portera tôt ou tard ses fruits, lors même que, sous ce rapport, il arrive souvent qu'il n'a pas la satisfaction de pouvoir constater des progrès immédiats.

Un second avantage, non moins important des leçons de choses, c'est qu'elles contribuent, pour une grande part, à perfectionner le langage des enfants, langage qui, nous le savons, se réduit le plus souvent à

un véritable jargon appris dans la rue, ou même dans la maison paternelle. Rien n'est plus propre à leur faire exprimer leurs idées que les questions, les demandes. Et une fois la leçon donnée, si les élèves y ont pris intérêt et surtout s'ils ont bien compris, ils seront tout heureux de pouvoir répondre dans leur langage, si incorrect qu'il soit, à des questions posées avec bienveillance.

J'insiste sur le mot bienveillance car il est si facile, par une parole ironique, un mouvement d'impatience, de refouler ces petites idées toutes prêtes à se faire jour avec un peu d'aide et d'indulgence de la part du maître. Et une fois qu'on a réussi à faire parler les enfants, il est facile de corriger leur langage : il est vrai que ce ne sera souvent qu'à la dixième ou vingtième fois que vous parviendrez à extirper de la classe une seule faute. Mais à quoi nous serviraient tous nos beaux principes sur l'éducation si nous n'avons pas le courage de les mettre en pratique, et par conséquent d'avoir une patience sans bornes, malgré les minimes résultats que nous obtenons. Que chacun agisse selon son pouvoir, et si ces résultats sont médiocres, il ne sont pas nuls du moins, nous en sommes certains.

Pa ssons mntenant à un troisième but, le plus noble à se proposer en donnant ces leçons. — Le plus souvent, je ne dis pas toujours, il nous sera facile de faire coïncider quelque principe moral avec notre sujet ; de nous adresser au cœur des enfants et, sans en avoir l'air, de graver dans ces jeunes âmes une leçon d'humanité, de courage ou d'humilité, qui ne s'effacera pas.

Comment, en effet, nous occuper de la nature, des plantes, des animaux, sans remonter à leur divin auteur, sans reconnaître la sagesse, la prévoyance de Dieu dans les plus petites choses, et sa bonté à notre égard.

Comment parler des grands hommes qui ont doté le monde de leurs inventions (notez, que, pour de jeunes enfants, je fais rentrer l'histoire, la géographie, les notions sur la terre, dans les leçons de choses) sans leur inspirer le désir d'être un jour utiles à leurs semblables. Et tant d'autres choses enfin, d'autres conclusions morales dont je ne puis parler, tant le champ en est vaste ! D'ailleurs à chacun liberté d'agir d'après ses propres principes et ses propres inspirations. Que le cœur nous guide, conducteurs de la jeunesse, il nous fera toujours trouver dans le cœur de nos enfants la corde sensible, le point vulnérable par lequel il nous sera permis de graver notre leçon dans leur mémoire et d'agir ainsi autant que possible pour leur bien-être moral et le développement de leurs facultés intellectuelles. J. W.

COMPOSITION.

Sur le 9e sujet proposé, *Lettre*, page 172, nous avons reçu sept compositions de l'école de Bernex. Nous sommes indécis sur le choix à faire entre celle de Jacques Jappé et celle de Pierre Sannet à peu près identiques. Nous citons la première telle quelle :

Confignon, le 8 juin 1877.

Monsieur,

La bienveillance avec laquelle vous daignez accueillir les demandes

qui vous sont adressées, me fait prendre la respectueuse liberté de venir solliciter de votre bonté une faveur qui me sera bien précieuse : ce serait, Monsieur, un emploi dans votre maison de commerce. J'ai terminé honorablement mes études au gymnase de Genève il y a deux ans. De là je me suis rendu à Dresde dans un magasin de draps et soieries, d'où je reviens à l'heure qu'il est. Tout en faisant mon service, je prenais des leçons d'allemand, de comptabilité, etc., et je crois, sans présumer de moi-même, posséder une instruction suffisante pour être employé dans votre maison comme commis-voyageur. Je fournirai, d'autre part, tous les renseignements, certificats que vous pourriez désirer, mais surtout j'ose vous promettre que vous aurez lieu d'être satisfait tant de ma conduite que de mon exactitude à vous servir.

Si vous daignez, Monsieur, acquiescer à ma demande, vous me rendrez un service signalé ; je vous devrai ma position et mon avenir et j'en conserverai, ainsi que mes parents, la plus vive reconnaissance.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accéder à mes désirs, je vous prie d'agréer d'avance l'expression de la sincère gratitude avec laquelle je suis, Monsieur, votre humble et dévoué serviteur.

Jacques JAPPÉ.

12e sujet proposé. LETTRE DE REPROCHES. *Sommaire :* Un ami sur qui vous comptiez pour vous rendre un service important a négligé de le faire, soit par oubli soit par indifférence (donner des détails circonstanciés). Vous êtes vivement peiné de sa manière d'agir, et vous le lui dites franchement, mais en termes affectueux et mesurés, plutôt qu'en paroles irritées et menaçantes, car vous voulez conserver avec lui de bonnes relations.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponses aux problèmes du n° XIV, page 221.

Problème XVIII : Fr. 432 60. Problème XIX : 1,9m par seconde ; 11,4 Dm par minute ; 68,4 Hm par heure ; 54,72 Km par jour ; 257,184 Mm en tout,

PROBLÈMES.

XXII. Exprimez en mètres carrés les quantités suivantes et en faites la somme : *a)* 278,5Dmq ; *b)* 0,42562 Kmq ; *c)* 13427,2 cmq ; *d)* 1457,635 Dmq ; *e)* 47235, 7 cmq ; *f)* 325,6 dmq.

XXIII. Ecrivez les nombres suivants en donnant à chaque unité la dénomination qui lui convient : *a)* 3783,7 mq ; *b)* 2540,852 mq ; *c)* 0,425 Dmq ; *d)* 10,52454 Dmq ; *e)* 30054,3mq ; *f)* 4263,7 cmq.

Cours supérieur.

Réponse au problème XI, page 205 : 68,9 litres, soit 69 litres.

SOLUTION. Le vin diminuant d'un centième à chaque fois, les nombres qui expriment les quantités de vin que le tonneau contient successivement, forment une progression géométrique décroissante dont le premier terme est 100, le second 99, le dernier 50 et la raison 99/100. Cette progression se change en une progression croissante dont le premier terme égale 50, le dernier 100 et la raison 100/99. Le nombre des termes

de cette progression est plus grand d'une unité que celui des opérations.

Soit a le premier terme, l le dernier, r la raison et n le nombre des termes, on aura successivement :

$$l = a\,r^{n-1}\ ;\ \text{ensuite } r^{n-1} = \frac{l}{a}$$

$$\text{puis } (n-1)\log. r = \log. l - \log. a$$

$$\text{enfin } n-1 = \frac{\log. l - \log. a}{\log. r}$$

$$= \frac{\log. 100 - \log. 50}{\log. 100 - \log. 99} = \frac{0{,}3010300}{0{,}0043648} = 68{,}9 \text{ litres.}$$

Nous avons reçu de bonnes solutions de MM. Théobaing, à Soulce ; J. Jaccard-Farron, à Tavannes ; J. Frossard, à Ferlens ; A. Pilet, à Trélex.

PROBLÈME

XIV. On achète une vigne de 2 arpents 150 perches (ancienne mesure suisse), à 2 fr. le centiare. Pour la payer, on donne une créance qui, placée à $4\,^1/_2\,\%$ l'an, a rapporté en 5 ans 7 mois 5653 fr. $12\,^1/_2$ c. Combien redoit l'acheteur ou que lui revient-il ?

(Proposé pour les élèves des écoles primaires, par M. J. Girod).

L'acheteur redoit f. 12582, 01, 799/1001

GÉOMÉTRIE

Réponse au problème XI, page 206 : 8,99m.

Solution. Appelons a le point où se trouve l'observateur, b le sommet de l'embarcation, et c le centre de la terre. La ligne ab est tangente à la surface du lac, au point a ; les trois points a, b, c, déterminent donc un triangle rectangle dont bc est l'hypothénuse.

$$ac = 6366530^{m}\ ;\ ab = 107000^{m}$$

$$bc^2 = ac^2 + ab^2 = 6366530^2 + 10700^2 = 40\ 532\ 818\ 730\ 900$$

$$bc = \sqrt{40\ 532\ 818\ 730\ 900} = 6366538{,}99$$

La hauteur demandée $= bc - ac = 6366538{,}99 - 6396530 = 8^{m}99$.

Nous avons reçu la réponse juste de MM. Théobaing et Farron ; des quatre élèves de l'école de Bernex nommés dans le précédent numéro.

PROBLÈME.

XIII. Un terrain de forme triangulaire, dont la base est les $^7/_9$ de la hauteur, a produit 75,20 Hl de blé. Chaque Ha ayant rapporté 38 Hl, on demande quelles sont les dimensions du terrain.

(Proposé par M. Rollier).

H = 225,582
B = 175,45

ALGÈBRE

Réponse au problème II, page 206 : 1565 soldats.

Soit x le nombre de soldats sur le côté du premier carré, le nombre total des soldats sera $x^2 + 121$ ou $(x + 11)^2 - 836$ d'où

$$x^2 + 121 = x^2 + 22x + 121 - 836,$$

en simplifiant, on a $22x = 836$; $x = 38$; $x^2 = 1444$; $x^2 + 121 = 1565$.

Preuve : $38 + 11 = 49$; $49^2 = 2401$; $2401 - 836 = 1565$.

MM. Frossard, Pilet, Farron, Théobaing, Golaz, à Orbe, nous ont envoyé la réponse.

PROBLÈME

IV. Un nombre est composé de trois chiffres, dont la somme égale 11. Le chiffre des unités est le double de celui des centaines, et quand on ajoute 297 à ce nombre, on obtient une somme qui est le nombre renversé. Quel est ce nombre ? R. 326.

QUESTION SCIENTIFIQUE

Pourquoi mon café gardé dans le four est-il souvent plus chaud que le café bouillant ?

Nous pensons intéresser maîtres et élèves en proposant de temps en temps quelque question scientifique, historique, géographique, ou littéraire. C'est un moyen de faire réfléchir l'enfant. S'il réussit à trouver une bonne solution, il éprouvera la légitime satisfaction du devoir accompli, mais saura se garder d'orgueil, de ridicule suffisance. Quant aux instituteurs, nous espérons que plusieurs travailleront à nous procurer des questions originales, afin que nous ayons de la variété. Nous leur serons toujours obligé si, lorsqu'ils proposent des problèmes et des questions pour la partie pratique, ils nous adressent en même temps la solution, telle qu'ils la conçoivent.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. *Lausanne.* — On sait qu'une commission législative, présidée par M. le conseiller d'Etat Boiceau, chef du Département de l'instruction publique, étudie un projet de réorganisation des écoles normales. Cette commission a désiré avoir l'avis du personnel enseignant primaire sur l'organisation et l'extension qu'il conviendrait de donner aux exercices destinés à initier les élèves régents à la pratique de l'enseignement. Les conférences de district auront en conséquence une réunion extraordinaire incessamment, pour s'occuper de cet objet. La circulaire de convocation annonce qu'il y aura ensuite à Lausanne une réunion des présidents de conférences dans laquelle les divers points de vue émis feront l'objet d'une discussion générale.

La question dont il s'agit paraît très controversée. Quelques personnes attachent une importance considérable aux exercices de pédagogie pratique ; elles voudraient consacrer une grande partie de la dernière année d'études, soit à des visites dans les écoles primaires, soit à une répétition générale des cours, faite essentiellement en vue de l'enseignement que les élèves régents devront donner plus tard. D'autres personnes, au contraire, doutent de l'efficacité du moyen proposé ; elles croient qu'un instituteur ne peut être véritablement initié à la tenue d'une classe, que lorsqu'il en a la direction et l'entière responsabilité. Ces personnes pensent que les leçons d'un maître de méthodologie seraient suffisantes, pourvu que ce dernier eût lui-même enseigné dans une école primaire.

Mêmes divergences au sujet du mode des exercices pratiques ; les uns veulent une école modèle, système dont on est satisfait, à quelques

exceptions près, dans la Suisse allemande, mais qui paraît soulever une certaine opposition dans notre canton. Les autres préfèrent des visites dans les écoles primaires de Lausanne, comme cela s'est pratiqué déjà dans le courant de l'hiver dernier ; mais ce système a aussi des inconvénients ; il paraîtrait même que les instituteurs intéressés n'en seraient pas des plus satisfaits.

Ces divers points de vue donneront matière à discussion. S'il nous est permis d'émettre notre modeste avis, nous exprimerons le vœu que, quel que soit le système qui prévaudra, l'extension des exercices pratiques n'entraîne en aucune manière une réduction de la partie scientifique du programme de l'école normale. C'est, avant tout, dans l'étendue et la solidité de ses connaissances que l'instituteur trouve les moyens de faciliter sa tâche et de la remplir en offrant au pays les garanties les plus sûres.

Par le fait de ces conférences extraordinaires, le nombre de celles-ci sera porté à trois en 1877. Nous constatons avec plaisir cette sorte de résurrection, et nous sommes heureux aussi de voir le corps enseignant consulté sur une question dont l'étude n'a certes rien à perdre à être faite par des hommes du métier.

Un ancien élève des écoles normales.

VAUD. — Depuis la mise en vigueur de la loi de 1871, l'Etat a payé les sommes suivantes pour pensions de retraite aux régents et régentes émérites, veuves et orphelins de régents :

En 1871, 31,130 fr.
En 1872, 34,450 fr.
En 1873, 39,360 fr.
En 1874, 40,830 fr.
En 1875, 45,200 fr.
En 1876, 46,430 fr.

Il faut déduire des sommes ci-dessus la contribution payée par le personnel enseignant, qui s'est élevée, chiffres approximatifs, à 9000 fr. annuellement en 1871 et 1872, et à 11,000 fr. chacune des années suivantes.

— Le vent est à la gymnastique. La société cantonale a eu sa fête à Montreux, le 30 juin et le 1er juillet. Aux gymnastes vaudois étaient venus s'associer des frères de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais. On comptait 400 gymnastes selon la *Turnzeitung* qui se publie à Berne et en est à sa 20e année d'existence. La beauté du site ajoutait ses magiques décorations à celles des pittoresques constructions de la place des jeux. La cordialité vaudoise s'est montrée dans toute sa verdeur. L'un des exercices les mieux réussi a été celui du saut. Un brillant et joyeux cortége a parcouru la contrée au milieu d'un grand concours et sous la pluie des fleurs et des roses des Alpes que la population jetait de tous les étages de ces coquettes demeures. 15 sections ont pris part aux jeux. Certains exercices se sont accomplis au son de la musique qui marquait la mesure. Le pavillon des prix attirait les regards

de la foule. Des prix accompagnés de couronnes ont été décernés à 3 sections, celles de Lausanne, Vevey, Yverdon.

NEUCHATEL — La question du programme de l'enseignement primaire pour les examens d'obtention du diplôme est posée dans ce canton. Elle est à l'étude au sein du corps enseignant. On est généralement d'accord qu'il faut simplifier. Mais comment, voilà le *hic*, comme on dit.

— Les amis des écoles municipales de Neuchâtel et de l'instruction publique en général, ont appris avec émotion et regret la retraite de M. Alphonse Petitpierre, qui remplissait depuis plus de 10 ans les fonctions de directeur de ces écoles, avec une habileté et un tact que tous ses administrés se sont toujours plu à lui reconnaître. Il joignait encore à ces qualités précieuses une bienveillance réelle et des égards que l'on est bien loin de rencontrer au même degré chez les chefs d'écoles, mais qui sont l'apanage des hommes d'une culture supérieure et d'un noble cœur.

— Ce canton aura la fête de gymnastique à Fleurier du 18 au 20 août.

BERNE. — La société cantonale de gymnastique réunie à Délémont, dimanche 30 juillet a parfaitement réussi. M. le préfet Grosjean a reçu la bannière des mains de M. le major Spychiger, de Langenthal. Outre les sociétés cantonales, celles de Mulhouse et Beaucourt faisaient flotter leurs bannières. La fête respirait un esprit purement national et non politique selon le journal de Porrentruy, le *Jura* du 31 juillet.

FRANCE. — Au concours ouvert à Marseille, pour la société protectrice de l'enfance, on a couronné les écrits pédagogiques du professeur italien Latino. C'est un bel exemple de vrai libéralisme.

— Une grande fête de gymnastique sera donnée à Epinal. Deux vétérans de la gymnastique suisse Niggeler et Hängartner figurent dans le comité qui prend ainsi une empreinte internationale.

ETATS-UNIS. — M. Charton, Edouard, sénateur, directeur du *Tour du monde* et du *Magasin pittoresque*, l'un des commissaires d'éducation des Etats-Unis, vient de publier son rapport pour l'année 1877 ; c'est un volume de 2000 pages grand in-octavo. Il contient bon nombre de documents.

VARIÉTÉS

PLACEMENT DES JEUNES GENS A L'ÉTRANGER.

A la suite d'un *Concordat* conclu entre les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève pour la protection des jeunes gens placés à l'étranger, il s'est fondé à Neuchâtel un *Comité spécial* qui a reçu les encouragements des autorités cantonales, et qui peut compter sur le concours effectif de l'*Agence gratuite de Genève*, fondée dans le même but, ainsi que sur l'appui moral des conseils de la Confédération.

L'activité de ce comité portera spécialement sur les points suivants :

1° Recevoir les demandes des jeunes gens et des jeunes personnes qui

désirent s'expatrier, avec les recommandations et les renseignements utiles ou nécessaires.

2° Déconseiller l'expatriation dans tous les cas où, pour une cause ou pour une autre, il croirait devoir le faire, et, dans les cas contraires, la faciliter dans la mesure du possible.

3° Prendre toutes les informations possibles sur la nature des places qui se présentent.

4° Veiller à l'exécution des engagements pris de part et d'autre.

5° Recommander nos compatriotes aux familles dans lesquelles ils se rendent, ainsi qu'aux agents consulaires, aux pasteurs, aux négociants suisses, aux précepteurs et instituteurs établis à l'étranger.

6° Chercher à exercer une protection efficace, surtout dans les positions difficiles ou dangereuses.

7° Chercher à maintenir autant que possible nos compatriotes en relation avec la mère patrie.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée philanthropique qui a présidé à la réalisation de cette œuvre, que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, en engageant tous ceux qui auraient des *demandes* et des *offres* de places, à les communiquer à l'un ou l'autre des membres du comité, qui recevra également avec reconnaissance les dons en faveur de l'œuvre.

Le comité neuchâtelois pour la protection des jeunes gens placés à l'étranger, est composé de MM. *L. Nagel*, pasteur, président ; *Alph. Petitpierre*, directeur, vice-président ; *A. Biolley*, professeur, secrétaire ; *Fr. de Perregaux-Montmollin*, caissier ; *A. Knöry*, président de la commission d'éducation, assesseur.

NOMINATIONS

Vaud. — *Brévetée en 1877.* Fallacian, Jenny, Cronay. — *Mutation.* Jaton, Henri-Léonard, Bérolles.

Neuchâtel. — M. Oscar Wuithier, à la Sagne, classe supérieure mixte. — M. Georges-Jules Matthey, quartier des Roulets (Sagne), classe permanente mixte. — Mlle Clara Mayer, à la Corbatière (Sagne), classe permanente mixte. — M. Colomb, à la Chaux-de-Fonds, cinquième classe garçons n° 2, collége. — M. Emmanuel Giroud, classe des apprentis n° 2, collége. — M. Albert Ackermann, au quartier des Bulles, Chaux-de-Fonds, classe permanente mixte. — Mlle Esther Kneuss, à Boveresse, classe intermédiaire mixte. — Mlle Lina Girard, au quartier du Bas-Monsieur, Chaux-de-Fonds, classe inférieure. — M. F. Rossel, à Boveresse, classe supérieure mixte, nomination provisoire pour une année. — M. Fréderic Chables, à Fontaines, classe des garçons. — M. Charles-Ulysse Guye, à Fleurier, classe supérieure des garçons. — Mlle Julie Guyot, classe inférieure mixte parallèle A ; Mlle Louise Ramseyer, classe inférieure mixte parallèle B, aux Brenets. — Mlle Ida Bourquin, à Beveux, seconde classe mixte.

AVIS. — La réunion de Fribourg est définitivement fixée aux 17 et 18 septembre prochain. Une communication ultérieure en donnera le programme. En attendant les sociétaires pourront lire les rapports sur les trois questions mises à l'édude, que nous leur avons fait expédier la semaine dernière.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD. — CITÉ-DERRIÈRE, 26.